

JACQUES LERUEZ

LETTRE DE GRANDE-BRETAGNE

Le Royaume-Uni depuis

les élections d'avril 1992 :

le chemin de croix de John Major

On se souvient de la surprise provoquée par la victoire du parti conservateur pour la quatrième fois consécutive et par le maintien de John Major à la tête de la Grande-Bretagne, à l'issue des élections générales du 9 avril 1992. Ce n'est plus le lieu de s'interroger sur le sens de cette victoire mais de tenter de comprendre pourquoi l'« état de grâce », qui suit en général l'arrivée, ou le retour, du parti victorieux au pouvoir, a été si bref, puisque la machine gouvernementale et parlementaire a paru s'enrayer dès le lendemain du référendum danois sur le traité de Maastricht, le 2 juin. Cette impression de dysfonctionnement s'est accentuée avec la sortie de la livre du SME, lors du « mercredi noir » du 16 septembre, et a continué, en s'aggravant, pendant toute la période du débat parlementaire interminable à propos de Maastricht. La ratification définitive du traité, fin juillet 1993, n'a donné au Premier ministre qu'un sursis éphémère car une série de scandales – qui couvaient depuis longtemps mais qui ont

éclaté pendant l'hiver 1993-1994 – a achevé de le déstabiliser. 163

LA DIFFICILE RATIFICATION DU
TRAITÉ DE MAASTRICHT

Cette longue procédure illustre remarquablement bien la façon de travailler du Parlement britannique¹. Bien que la plupart des traités ne requièrent pas une approbation en bonne et due forme du Parlement, il en est différemment de ceux qui modifient le droit interne relatif aux citoyens ; c'est le cas pour les traités liant la Grande-Bretagne à la Communauté. Aussi, ces divers traités ont dû être approuvés sous forme d'une législation spécifique, y compris, bien entendu, le traité de Maastricht. D'où la publication, dès la réunion du nouveau Parlement, du *European Communities (Amendment) Bill*. Après le vote de principe des Communes du 21 mai 1992, par 336 voix contre 92, dont 22 conservateurs (les « euro-sceptiques »), le débat fut suspendu, le 4 juin, deux jours après

1. Pour un tableau de la chronologie de la ratification du traité au Parlement britannique, voir Jacques Leruez, *Le Système politique britannique depuis 1945*, Paris, Armand Colin, Cursus, p. 24-25.

l'échec du référendum danois. Lorsque le Premier ministre demanda la reprise de la discussion, à l'automne, l'atmosphère parlementaire avait changé, en raison des problèmes économiques (« mercredi noir » et nouvelle crise des charbonnages, politiquement très mal gérée) ; aussi l'opposition travailliste, qui s'était massivement abstenue en mai, était-elle bien décidée à ne plus faciliter la tâche du gouvernement ; le *paving vote* du 4 novembre (appelé ainsi parce qu'il permettait la suite de la discussion) ne fut acquis que de justesse (3 voix), grâce au soutien de 19 députés libéraux-démocrates sur 20 ; la voie était néanmoins ouverte pour le débat au fond, en « commission de la Chambre entière » aux Communes (c'est la règle pour les textes de nature constitutionnelle). Cette discussion devait durer près de cinq mois, du 1^{er} décembre au 22 avril ; la Chambre lui consacra 23 séances ; plusieurs centaines d'amendements furent déposés. La plupart furent écartés, dont la proposition d'organiser un référendum avant toute ratification du traité ; bien que défendu à la fois par les « euro-sceptiques » conservateurs et la gauche travailliste, il fut repoussé à une forte majorité (363 voix contre 124), le dernier jour du débat en commission (22 avril à 2 heures du matin). Ce vote traduisait le refus des deux *leaders* (John Smith autant que John Major) de s'engager dans une campagne aléatoire dans le pays ; le pari était certainement risqué pour le Premier ministre, mais le référendum de 1975 avait montré que, dans le domaine européen au moins, l'électorat apprécie que ses gouvernants lui montrent clairement le chemin. En tout cas, il eût certainement été préférable de vider l'abcès et de forcer les pro-Européens des partis de l'opposition à

prendre leurs responsabilités, d'autant qu'un des amendements votés en commission, à la demande du porte-parole pour les affaires étrangères du Cabinet fantôme, exigeait l'organisation d'un nouveau débat à propos de l'exemption du « chapitre social », entre la promulgation de la loi et la ratification du traité proprement dite. Cet amendement, qualifié par son auteur de « bombe à retardement », obligea, en effet, le gouvernement à retourner devant les Communes après le vote des Lords. Malgré son adoption en troisième lecture par les Communes, par 292 voix contre 112, le 20 mai, et, le 14 juillet, un vote massif des Lords (445 voix contre 176 en faveur de l'amendement de Lady Thatcher qui exigeait un référendum, la participation à un vote dans cette enceinte la plus élevée depuis 1945), le texte fut réexaminé par les Communes, les 22 et 23 juillet. Le premier jour, l'amendement travailliste annulant la clause d'exemption du « chapitre social » fut rejeté grâce à la voix prépondérante du *Speaker*, le scrutin ayant donné un résultat nul : 317 voix pour, 317 voix contre ; toutefois, la motion gouvernementale « prenant acte » de la politique officielle à propos du « protocole sur la politique sociale » était aussi rejetée par 324 voix contre 316. Devant cet imbroglio, le Premier ministre décidait de poser, dès le lendemain, la question de confiance, événement rare à la Chambre des Communes ; malgré le peu de vraisemblance d'une dissolution potentielle, compte tenu de l'impopularité du gouvernement, les « rebelles » ne voulurent pas prendre la responsabilité d'une crise ministérielle. Le 23 juillet, la motion gouvernementale était adoptée par 339 voix contre 299 ; il ne lui manquait que le soutien d'un seul « rebelle » (Rupert Allason, député de

Torbay) mais le Premier ministre avait aussi obtenu le renfort de 8 unionistes « officiels » d'Irlande du Nord, normalement réservés à propos de Maastricht mais qui cherchaient à peser davantage sur la politique irlandaise du gouvernement. Un dernier obstacle restait à franchir : Lord Rees-Mogg, ancien directeur du *Times*, encouragé par les groupes « euro-sceptiques », avait déposé une requête devant la Haute Cour contestant la procédure adoptée pour la ratification du traité. Comme on le prévoyait (en vertu du principe de la souveraineté du Parlement, les juges britanniques s'arrogent très rarement le droit de juger de son fonctionnement), cette requête fut rejetée le 30 juillet. Il n'y eut pas d'appel ; la ratification officielle du Royaume-Uni put donc avoir lieu le 2 août. Ce n'était pas la dernière d'ailleurs, elle précéda la ratification allemande de plusieurs mois. Il n'empêche que les tergiversations des Communes, si elles avaient surtout porté atteinte à l'autorité du gouvernement, avaient nui à la réputation du Parlement tout entier.

POUVOIR ET CORRUPTION : LES SCANDALES

Dans l'espoir, sans doute, de restaurer quelque peu son autorité, lors du congrès annuel, du 5 au 8 octobre, le Premier ministre avait accepté un net virage à droite de son parti, du moins en paroles : il avait été question de plafonner les allocations sociales, de rendre plus difficile l'attribution de l'aide au logement aux familles monoparentales et de renforcer la législation en faveur de « la loi et l'ordre ». Qui plus est, dans son discours de clôture, John Major avait souhaité le retour de l'éducation traditionnelle, plus de discipline et de lég-

lisme, un meilleur sens des responsabilités, et il avait conclu : « Nous devons revenir aux valeurs de base. » Ce discours avait été bien reçu par les militants, mais le semblant d'unité, qui était réapparu le soir du 8 octobre, ne pouvait être qu'éphémère après les divisions du printemps et de l'été ; en outre, une telle rhétorique rendait le gouvernement (et surtout le Premier ministre) particulièrement fragile face aux insinuations de la presse et aux scandales qui allaient éclater peu après.

En fait, on doit distinguer deux sortes de scandales : ceux qui sont révélateurs de l'état moral d'une classe politique qui s'est beaucoup dégradé en quinze ans, malgré le slogan favori de M^{me} Thatcher en faveur des « valeurs victoriennes » (ou peut-être à cause de l'ambiguïté même du slogan) et ceux qui sont liés aux réflexes d'une société prude, voire hypocrite, qu'exploite sans le moindre scrupule la presse dite « de caniveau » (*gutter press*) dont l'exemple extrême est *The Sun* ; les seconds n'étant de nature politique que parce qu'ils ont atteint des hommes politiques de qui on feint d'attendre plus de rigueur que du citoyen ordinaire.

Les affaires de vente d'armes

Les scandales du premier type sont les retombées directes de l'acharnement mis par M^{me} Thatcher à replacer la Grande-Bretagne parmi les premiers vendeurs d'armes de la planète. En 1989, on a pu croire qu'elle était en bonne voie d'y parvenir ; elle atteignit, en effet, le 4^e rang, avec 2,71 milliards de dollars d'exportations, après l'URSS (14,31), les États-Unis (11,85), la France (2,85), mais avant la Chine (1,01) et la RFA (0,81). En 1992, toutefois, elle était retombée au 6^e rang avec « seulement » 950 millions de dol-

lars (800 millions en 1991), bien que la course aux armements n'ait guère cessé. Ces résultats, même plus modestes qu'espéré, ont mis à mal un certain nombre de procédures et de règles dont s'honorait l'administration britannique. Cela a été le cas pour l'affaire Matrix Churchill et pour celle du barrage de Pergau en Malaisie.

166 La première affaire a révélé que des ministres et des fonctionnaires ont laissé traîner en justice, par les services des douanes, les dirigeants de l'entreprise Matrix Churchill, tout en sachant pertinemment que ces dirigeants avaient été autorisés, voire incités, par les administrations concernées, à exporter des matériels qui, selon leurs déclarations écrites, étaient à même de renforcer le potentiel militaire de l'Irak. C'est du moins ce qu'a reconnu au procès le ministre adjoint de la Défense d'alors, Ian Clark ; d'où la relaxe des hommes d'affaires concernés, d'où les protestations des parlementaires. Pour calmer le jeu, John Major fut obligé de nommer, en novembre 1992, une commission d'enquête sous la présidence d'un haut juge, Lord Justice Scott. L'enquête Scott n'est pas terminée¹, mais les auditions d'hommes politiques et de fonctionnaires qu'elle a menées, depuis l'été 1993, ont d'ores et déjà révélé deux éléments importants qui ne sont à l'avantage d'aucun des trois ministères concernés : Affaires étrangères, Défense et Industrie. Le premier élément est que le Parlement ne fut pas informé de l'assouplissement des directives à l'exportation d'armes vers l'Irak, sans doute parce qu'il l'aurait condamné ; bien plus, à l'occasion de questions parlementaires au cours de la

session 1989-1990, M^{me} Thatcher, alors Premier ministre, et les ministres concernés affirmèrent qu'il n'y avait rien de changé aux directives de 1985, rédigées en pleine guerre Iran-Irak. Ces déclarations étaient « inexactes, malhonnêtes et mensongères » a indiqué devant la commission le haut fonctionnaire du *Foreign Office* qui fut responsable de leur rédaction. Appelés comme témoins, Lady Thatcher et John Major ont affirmé qu'ils n'étaient pas au courant du changement ; or, ce n'était pas dans le tempérament de la première de se laver les mains de telles décisions ; quant au second, il a été ministre des Affaires étrangères de juillet à octobre 1989, il semble donc bizarre qu'en trois mois il n'ait pas été informé. L'enquête Scott a révélé également qu'au moment de l'instruction judiciaire de l'affaire Matrix Churchill, plusieurs ministres n'acceptèrent de communiquer au juge des documents confidentiels susceptibles de disculper les accusés qu'après avoir signé, sur les conseils express de l'*attorney general*, Sir Nicholas Lyell, des « certificats d'immunité dans l'intérêt public » (*public interest immunity certificates*), tendant à empêcher le juge de faire état de ces documents au procès ; ce qui voulait dire qu'ils préféraient faire condamner des innocents plutôt que de révéler au public les secrets peu glorieux de leurs administrations respectives !

On trouve les mêmes tentatives de dissimulation dans l'affaire du barrage de Pergau en Malaisie. L'affaire a éclaté, en octobre 1993, quand la Cour des comptes britannique (*National Audit Office*) a publié un rapport dénonçant le fait que le Foreign Office ait accordé

1. Le rapport Scott est attendu pour la fin de l'année 1994.

une aide de 234 millions de livres (environ 2 milliards de francs) au gouvernement malaisien pour la construction du barrage de Pergau, en juillet 1991, malgré un rapport défavorable des services de la Coopération (*Overseas Development Administration*), rapport qui estimait que ce projet hydro-électrique était surtout une opération de prestige de la part d'un gouvernement militaire peu populaire, et qu'il ne constituait pas, par conséquent, un usage « prudent et économique » des fonds de la coopération. L'affaire avait commencé, en mars 1988, lorsque le secrétaire d'État à la Défense d'alors, George Younger, signa à Kuala Lumpur un protocole en vue de la vente d'avions Tornado à la Malaisie, vente qui allait rapporter 1,3 milliard de livres à l'industrie de défense britannique, en échange explicite de la fourniture d'une aide économique substantielle. La signature de ce projet d'accord provoqua un grand émoi à Whitehall ; la loi sur l'aide à l'outre-mer de 1980 (*Overseas Development and Cooperation Act*) empêche tout lien entre l'attribution des fonds de coopération et la négociation de contrats d'exportation. Aussi le *Foreign Secretary* de l'époque (Sir Geoffrey Howe) et le ministre de la Coopération (Chris Patten) protestèrent et demandèrent que la promesse d'aide soit disjointe de l'accord. En définitive, M^{me} Thatcher fit pencher la balance en faveur du ministre de la Défense ; elle se rendit elle-même à Kuala Lumpur pour signer l'accord de vente d'avions en échange d'une promesse orale d'attribuer une aide économique supplémentaire à la Malaisie. Certes, il n'y avait plus de lien officiel entre contrat d'armement et assistance, mais, en pratique, le résultat était le même. En tout cas, lorsque, en octobre 1988, le ministère de l'Industrie suggéra

que le projet Pergau était bien placé pour bénéficier de l'aide, l'entreprise de travaux publics, Cementation & Balfour Beatty, soumit un devis de construction pour le barrage et il semble qu'il ne fut pas question de s'adresser à une société concurrente. Comme par hasard, l'aide qui fut finalement décidée correspondait exactement au devis initialement prévu par l'entreprise britannique ; depuis, ce devis a augmenté et il est probable que le contribuable britannique sera à nouveau mis à contribution. Ce deuxième aspect n'était pas le plus répréhensible aux yeux de la Cour des comptes et de l'opinion, puisque la plupart des pays exigent que leur aide au Tiers-Monde soit liée à des contrats en faveur d'entreprises nationales. Vers 1985, on estimait que l'aide britannique, d'ailleurs en forte diminution sous Thatcher, était « liée » dans la proportion de 60 %. Ce qui choquait davantage, c'est le fait que, d'une part, la construction du barrage ait été une opération de prestige, dont l'utilité est encore contestée à l'heure actuelle, et que, d'autre part et surtout, sa construction ait été liée à un contrat d'armement, ce qui est contraire à l'éthique dont le gouvernement britannique se réclame généralement.

Ces affaires sont les plus spectaculaires du moment ; elles ne sont pas les seules. La presse a révélé que le fabricant d'armes, Royal Ordnance, qui venait tout juste d'être privatisé, avait fourni à l'Iran, autour de 1985, donc en pleine guerre Iran-Irak, du matériel de guerre. D'autre part, il semble que d'énormes commissions aient été versées aux intermédiaires qui ont négocié « le plus gros contrat d'armes du monde » (20 milliards de livres en 1985) entre l'Arabie Saoudite et la Grande-Bretagne. Sans compter les sommes importantes gas-

pillées soit pour des expérimentations administratives, soit pour assurer la réussite des privatisations. En 1986, pour inciter British Aerospace à reprendre Rover, qui était alors une entreprise nationale convoitée par Ford, il fallut que le ministre de l'Industrie de l'époque (Lord Young) lui offre un « prix d'ami » ; la presse d'opposition l'avait suggéré alors, mais sans en donner une preuve formelle ; l'étendue de ce « bradage » n'apparut vraiment qu'en 1993 quand BA a revendu l'ex-Rover au constructeur allemand BMW pour une somme hors de proportion avec la mise initiale.

L'affaire Nadir a éclaté lorsque l'homme d'affaires anglo-chypriote, Asil Nadir, poursuivi pour des détournements de fonds de l'ordre de 30 millions de livres, s'est réfugié, en mai 1993, dans la partie turque de Chypre, peut-être avec la complicité de certains dirigeants du parti gouvernemental (on mettait en avant notamment ses liens personnels avec le vice-président, Gerald Malone) ; bien que refusant d'admettre tout lien d'amitié avec Nadir, les dirigeants conservateurs ont néanmoins reconnu que l'homme d'affaires leur avait versé une somme de 440 000 livres qu'ils ont proposé de restituer. L'affaire mettait en évidence le danger pour un parti politique, quel qu'il soit, d'accepter des contributions financières de la part d'étrangers¹.

Par ailleurs, en janvier 1994, a été publié le rapport provisoire de l'enquête sur la politique du logement du *borough*² de Westminster, lorsqu'il était

dirigé par la célèbre Dame Shirley Porter, qui voulait qu'il soit une véritable « vitrine » du thatcherisme. Ce document accuse virtuellement les responsables locaux du district de *gerryman-dering*, pour avoir, par une politique systématique de vente de logements sociaux à des acheteurs, soigneusement sélectionnés sur critères socio-économiques à l'extérieur du *borough*, cherché à renforcer le potentiel d'électeurs conservateurs ; de plus, l'opération a coûté cher : le coût pour les finances locales étant estimé à 21,25 millions de livres. Dame Shirley Porter devra répondre, devant la Haute Cour, de cette politique ainsi que tous les conseillers qui lui ont été associés.

Il est clair que ces affaires, qui sont presque toutes des legs de la période Thatcher au gouvernement actuel – et qui éclatent en partie parce que la presse thatchérienne ne cherche plus à « couvrir » le successeur de M^{me} Thatcher – ne révèlent que trop bien les mauvaises habitudes que prend inévitablement un parti au pouvoir depuis trop longtemps (15 ans, le 4 mai 1994) et auquel l'opinion ne pardonne plus rien. S'il n'est pas suggéré pour l'instant que quiconque (ministre ou fonctionnaire) ait tiré de ces affaires un enrichissement personnel, on peut cependant parler de corruption des esprits, sinon des cœurs, à un haut niveau.

Les affaires de mœurs

A la fin de l'année, alors que les travaillistes exigeaient que le parti gouvernemental clarifie ses liens avec Nadir,

1. A ce sujet, voir le rapport de l'Institute of Public Policy Research, *Money and Votes*, Londres, janvier 1994.

2. Il y a à Londres 32 *boroughs* qui, depuis la suppression du Conseil du Grand Londres, en 1986, assurent l'essentiel de la gestion des services sociaux locaux.

éclatait l'affaire Tim Yeo, alors ministre adjoint à l'Environnement, qui dut reconnaître être le père d'un enfant né d'une liaison extramaritale. Suivit une campagne de presse très violente, pendant les vacances parlementaires de Noël, en général plus sereines pour les hommes politiques ; il aurait cependant pu tenir bon sans la mise en accusation en règle dont il fut victime de la part du parti conservateur de sa circonscription (Suffolk sud). Le 5 janvier, il dut démissionner du gouvernement ; bien qu'il reste député, il est douteux qu'il puisse être à nouveau candidat aux prochaines élections. Plusieurs autres députés conservateurs ont été victimes d'une campagne analogue et pourraient se voir refuser leur « resélection », au prochain scrutin. Certains partis locaux de la formation gouvernementale se servent donc du malencontreux slogan de « retour aux valeurs de base » pour se lancer dans des opérations d'« épuration morale ». Le Premier ministre eut beau expliquer que ce qu'il préconisait, c'était un retour à une moralité publique exigeante et non un nouvel ordre moral, rien n'y fit.

Le gouvernement était à peine sorti de l'affaire Yeo, que Lord Caithness (pair héréditaire) décidait de quitter son poste de ministre adjoint aux Transports pour raisons de famille, après le suicide de son épouse, mais aussi pour ne pas risquer d'embarrasser le Premier ministre ; la presse laissa entendre, en effet, que le suicide était dû à une liaison extramaritale du ministre. Le même jour, un député des Communes reconnaissait avoir partagé un lit, dans un hôtel français (ce qui ne pouvait qu'aggraver le scandale), avec un ami ; de là à ce qu'il soit soupçonné

d'homosexualité, il n'y avait qu'un pas qu'une certaine presse n'hésita pas à franchir. Mais le pire pour le parti gouvernemental était encore à venir ; le 7 février, le député Stephen Milligan était trouvé mort, à son domicile, dans une tenue scabreuse, par son assistante parlementaire ; élu pour la première fois en 1992, proche de John Major, il avait derrière lui une carrière distinguée de journaliste et s'était spécialisé dans les affaires européennes ; il était considéré comme une étoile montante dans le parti. Les circonstances de sa mort, sur lesquelles la plupart des journaux se sont longuement étendus, ont rajouté à l'atmosphère d'intense dépression qui régnait déjà dans les rangs conservateurs et ont constitué un coup personnel très dur pour le Premier ministre.

L'AUTORITÉ DU PREMIER MINISTRE

On conçoit dès lors pourquoi l'autorité personnelle de John Major est tombée au plus bas. Tout se passe d'ailleurs comme si son image de brave gars, gris et effacé, qui était considérée comme une vertu avant l'élection d'avril 1992, était devenue un handicap terrible depuis l'élection. C'est à croire qu'on lui reproche de l'avoir gagnée. En tout cas, le public britannique semble faire abstraction de ce qu'il y a de positif dans son action et celle de ses ministres : efforts pour rendre le gouvernement plus « ouvert » (publication de l'organigramme des comités du Cabinet¹, encouragement à publier le plus possible d'archives donné aux administrations, présentation d'un livre blanc sur « l'ouverture du gouvernement² », et,

169

1. Voir Jacques Leruez, *Le Système politique britannique depuis 1945*, op. cit., p. 69.

2. *Open Government*, HMSO, juillet 1993.

en fin d'année, dépôt d'un projet de loi¹, qui devrait placer les services secrets sur une base juridique de droit commun ; reprise très nette de l'économie au début de l'année 1994 ; et, surtout, tentative sérieuse pour ramener la paix en Irlande du Nord, avec la « déclaration conjointe » des deux Premiers ministres de Londres et de Dublin, le 15 décembre 1993². Que cette tentative se soit révélée vaine jusqu'à présent n'ôte rien à son caractère innovant et courageux. Même si elle avait réussi, d'ailleurs, on peut se demander si elle aurait suffi à redonner à John Major un peu d'autorité à Westminster.

En juillet 1993, un sondage Gallup donnait 43 % d'intentions de vote aux travaillistes, 26,5 % aux libéraux-démocrates et 24,5 % aux conservateurs ; c'était la première fois depuis 1981 (au moment du lancement de l'Alliance libérale et sociale-démocrate) que le parti gouvernemental se retrouvait en troisième position dans les sondages électoraux. Bien plus, alors que le premier gouvernement Thatcher, aux pires moments de son impopularité (en 1981 également), rassemblait encore 18 % d'intentions favorables, le gouvernement Major était tombé à 12 % ! Quant à la cote personnelle du Premier ministre, elle n'avait jamais été aussi basse depuis que Gallup a commencé ses sondages politiques en 1938. Mais ce qui est le plus extraordinaire, c'est que, lorsque la courbe des jugements positifs sur la situation de l'économie commença à s'améliorer, à la fin de l'été, la cote

de John Major ne bougea guère. En décembre 1993, selon l'institut de sondages MORI, 68 % des électeurs étaient mécontents du Premier ministre ; surtout, la cote de popularité du *leader* travailliste était supérieure de 15 points à celle de John Major, ce qui ne s'était jamais vu sous Thatcher. En effet, au moment le plus sombre de sa longue période de gouvernement (janvier 1981), M^{me} Thatcher devançait quand même le *leader* travailliste, Michael Foot, de 9 points ; il en sera de même avec Neil Kinnock : par exemple, en avril 1989, deux mois avant les désastreuses élections européennes, la cote du Premier ministre était supérieure de 8 points à celle du *leader* travailliste. En résumé donc, si l'écart entre l'opposition et le parti gouvernemental était d'une grande ampleur, ce n'était pas une situation inhabituelle ; par contre, l'impopularité personnelle du Premier ministre avait rarement été aussi grande depuis 1945 ; surtout, l'opinion semblait avoir découvert en John Smith le Premier ministre alternatif qu'elle n'avait pas trouvé chez Foot et Kinnock³.

Les élections parlementaires partielles de 1993 (Newbury, le 5 mai et Christchurch, le 29 juillet) ont largement confirmé les résultats des sondages. Lors de la première, une avance conservatrice de 12 357 voix aux élections générales d'avril 1992 était renversée en faveur des libéraux-démocrates qui emportaient la circonscription avec 22 055 voix de majorité. Retournement du même ordre à Christchurch, le 29 juillet, où une

1. *Intelligence Services Bill*, 24 novembre.

2. Voir Jacques Leruez, « La Grande-Bretagne en 1993 », in *Les Pays d'Europe occidentale. Édition 1994*, collection « Les études de la Documentation française », Paris, septembre 1994.

3. Malheureusement pour le parti travailliste, John Smith est mort brutalement d'une crise cardiaque, le 12 mai 1994.

majorité conservatrice de 23 015 voix s'envolait en fumée, permettant l'élection d'un autre député libéral-démocrate aux Communes avec une avance de 16 433 voix. Ces deux élections étaient riches d'enseignements ; outre qu'elles faisaient tomber la majorité conservatrice aux Communes de 21 à 17, augmentant d'autant la capacité de blocage des députés hostiles à John Major, elles montraient une fois de plus que les véritables adversaires des conservateurs dans le sud de l'Angleterre étaient non pas les travaillistes mais les libéraux-démocrates¹.

Les élections locales de mai 1993 et mai 1994 sont allées dans le même sens. La première concernait un tiers des sièges des conseils de comtés d'Angleterre et du pays de Galles. Par rapport à l'élection de référence (mai 1989, date où l'autorité du gouvernement Thatcher n'était pas encore trop dégradée), les conservateurs subissaient une défaite retentissante, perdant plus du tiers de leurs sièges (490) et le contrôle de 15 comtés sur 47, et ne gardant la majorité absolue des sièges que dans un seul comté (le Buckinghamshire). Mais cette défaite ne profitait guère au parti travailliste ; certes, ce parti pouvait proclamer être la première formation du « gouvernement local » avec 1 368 conseillers de comté sur 3 498 ; il n'empêche qu'il n'obtenait que 92 sièges supplémentaires ; en outre, il s'assurait le contrôle de 15 comtés au lieu de 14. Les gains des libéraux-démocrates étaient presque leur représentation, passant de 481 à 873 sièges, soit 392 gains.

On retrouve la même configuration, un an plus tard, avec les élections locales

du 5 mai 1994. Comme l'élection de référence (1990) avait été beaucoup moins favorable au parti gouvernemental que celle de 1989 – il s'agissait cette fois du tiers des sièges pour les conseils de districts anglais et gallois, de l'ensemble des sièges pour les 32 *boroughs* de Londres et les 12 régions écossaises –, le recul conservateur n'en est que plus désastreux. Sur près de 5 000 sièges à pourvoir, les conservateurs, qui n'en détenaient que le tiers environ (1 317), en abandonnaient 429, perdant de ce fait la gestion de 18 districts ; les travaillistes, déjà vainqueurs en 1990 (2 681 sièges et 89 districts contrôlés), obtenaient 88 sièges supplémentaires et le contrôle de quatre autres districts ; mais, comme l'année précédente, c'étaient les libéraux-démocrates qui progressaient le plus, puisqu'ils gagnaient 388 sièges (en tout : 1 098) et s'assuraient le contrôle de 9 districts. En Écosse, si les travaillistes restaient stables à un haut niveau (42 % de voix et 225 sièges), c'étaient les nationalistes du SNP (27 % des voix et 73 sièges) qui profitaient le plus de la déroute des conservateurs, relégués à la quatrième place : 31 sièges contre 64 aux libéraux-démocrates et 117 à des indépendants.

Il convient, certes, d'être prudent dans l'interprétation des résultats des scrutins locaux où les tiers partis font meilleure figure qu'aux élections générales (lorsqu'il y a un véritable enjeu de pouvoir) ; toutefois, si l'on en croit maints spécialistes, la carte électorale britannique est en voie d'être sérieusement bouleversée. Dans le sud-ouest notamment, le parti libéral-démocrate semble avoir conquis des positions moins éphé-

1. Voir Jacques Leruez, *Le Système politique britannique depuis 1945*, op. cit., p. 144-146.

mères que par le passé. En tout cas, ces résultats lui donnaient l'espoir d'arracher enfin quelques sièges aux élections européennes du 9 juin 1994¹. Toute la question était de savoir si la conjonction

de votes de protestation et de votes utiles, qui était à la source de la percée libérale-démocrate, se maintiendrait au-delà du départ de John Major, qui, en juin, semblait avoir bénéficié d'un nouveau sursis.

1. En définitive, les libéraux-démocrates n'ont obtenu que 2 sièges sur 87 (6 de plus qu'en 1989), ce qui est beaucoup moins que ce que leur attribuaient les sondages (entre 6 et 14). Le vote conservateur s'est, en effet, mieux maintenu que prévu dans ses bastions du sud. Le parti de John Major n'a donc perdu « que » 14 de ses 32 sièges de 1989. Grâce sans doute à un vote de sympathie lié à la mort de John Smith, le parti travailliste est passé de 45 sièges à 62. Avec 32,6 % des voix, le parti national écossais a gagné 2 des 8 sièges écossais (1 de plus qu'en 1989). En Irlande du Nord, les 3 sièges ont été répartis comme précédemment : 2 « protestants » et 1 « catholique ».